



On continue... Dans la rue le 3 avril



Ce n'est qu'un début...

Cheminot.e.s, étudiant.e.s, personnel des Ehad, de la santé, retraité.e.s...les mobilisations contre le gouvernement et ses différentes réformes ne cessent de s'amplifier ces dernières semaines. Les agent.e.s des finances publiques ne sont pas en reste puisque 39 % d'entre eux étaient en grève le 22 mars. A Paris, nous avons été 41,48 % à être en grève pour la défense de nos missions, de nos emplois, de notre statut et plus globalement pour la défense des services publics.

Ce taux de grève, qui n'avait pas été atteint depuis une dizaine d'années, montre que désormais les agent.e.s des Finances Publiques de Paris et d'ailleurs ont pris conscience du projet néfaste du gouvernement. Mais aussi qu'elles et qu'ils veulent agir pour arrêter le dynamitage en cours. C'est dans ce sens que l'intersyndicale parisienne a appelé à une journée de grève et à une manifestation le 3 avril. Alors si le taux de grève (11,5%) n'a pas été à la hauteur des attaques, cette journée a été l'occasion d'une visibilité DRFIP à travers la manifestation parisienne où nous avons distribué de nombreux tracts aux usager.e.s en scandant de nombreux slogans.

Cette mobilisation ne doit pas cesser car au moment où sont écrites ces lignes, le gouvernement ne fait pas marche arrière, bien au contraire. Selon les documents de concertation remis aux organisations syndicales de la fonction publique, il veut aller vite. Aller vite pour recruter, dans des pans entiers de la fonction publique, des CDD et des CDI. Aller vite dans la mobilité forcée, aller vite dans les départs volontaires...sans oublier les suppressions d'emplois, les restructurations, les externalisations et le gel du point d'indice qui vient de nouveau d'être confirmé par le gouvernement.

Face à cette politique de destruction, nous devons continuer de nous mobiliser. Un des moments clés de la DGFIP, la campagne déclarative, va débuter dans quelques jours. Cette campagne est d'importance car ce sera la dernière avant le PAS et la première où les postiers moyennant 50 euros pourront aider les usagers à télédéclarer. C'est un moment où nos revendications, nos mobilisations peuvent être visibles médiatiquement, où nous pourrions nous coordonner avec d'autres départements, pour défendre notre service public. Inscrire la mobilisation dans la durée constitue un impératif si nous voulons empêcher la destruction de notre administration et plus largement celle du service public.

...continuons de nous mobiliser pour la défense des services

Commission Départementale d'Aide Sociale du 23/03/2018



Le 23 mars, la Commission Départementale d'Aide Sociale (CDAS) s'est réunie pour faire le bilan de 2017 et établir les actions 2018 dans le respect du budget fixé. Même si ce budget 2018 de 134,5 M€ est en augmentation par rapport à 2017, cela ne nous rassure pas car il n'est pas sanctuarisé.

La restauration représente le poste le plus important en termes de dépenses de l'action sociale. Pour Solidaires Finances c'est un élément incontournable des conditions de travail et de la santé des agent.e.s. Nous avons, dans ce sens, de nouveau interpellé la délégation sur la situation inégalitaire à Paris en terme de restauration collective. En effet, toutes et tous les agent.e.s de Paris n'ont pas accès à une restauration collective. Ainsi sur le Site Argonne (19ème arrondissement), les organisations syndicales mènent depuis 2009 un long combat pour obtenir une restauration AGRAF sur le site.

Malgré la position du Secrétariat Général en faveur de l'AGRAF, c'est un Restaurant Inter Entreprises (concession ELIOR) qui gère désormais la restauration, et ne respecte pas les termes de son contrat tant sur la qualité que sur les tarifs. Cela entraîne une baisse de la fréquentation et un fort mécontentement des agent.e.s. Suite à nos interventions auprès de la DRFIP ainsi que de la délégation, un questionnaire de satisfaction a été envoyé aux agent.e.s, aux résultats très négatifs. Le prestataire a été mis en demeure par la DRFIP et la CRAMIF (Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Ile-de-France) d'améliorer la qualité de ces prestations, sans quoi le contrat ne sera pas renouvelé en juillet 2018. Nous avons également interpellé la délégation des problèmes sur les sites de Banque (engorgement à la cantine) et d'Abbé Groult (qualité et hygiène défailtantes).

L'association ALPAF nous a présenté son activité et son bilan. Au 31/12/2017, le parc en IDF était de 9 324 logements dont 701 meublés, et à Paris 4 736 logements dont 457 meublés. Ce n'est évidemment pas suffisant et aujourd'hui beaucoup de nos jeunes collègues se retrouvent dans des situations très délicates. Nous avons également demandé l'accès du parc ALPAF aux retraités pour qu'ils aient accès à des logements plus petits afin de libérer les logements familiaux.

Concernant le crédit d'action locale (CAL) : La note d'orientation nationale en a fixé le montant pour 2018 à 449 925 €. Si

nous nous sommes félicités de l'enrichissement des propositions d'actions sociales pour les actifs, nous avons toutefois souhaité que celles-ci restent orientées dans le domaine de la culture, des loisirs et du bien-être et nous avons réitéré notre proposition de nouvelles activités telles que Yoga, Pilates ...

Concernant l'arbre de Noël (64% du budget) : Solidaires Finances a réitéré sa demande d'équilibre entre les différents postes (spectacle, chèques cadeaux, friandises). Notre demande de changement de spectacle a été satisfaite puisqu'en 2018 nous avons voté pour un spectacle innovant au château de Vincennes, «les enchanteurs de Noël». Les chèques-cadeau seront dématérialisés (l'appel d'offres est en cours). Les agent.e.s auront un nouveau choix cette année avec soit un chèque cadeau soit un abonnement de 7 mois à une revue. Solidaires Finances a de nouveau demandé que les autorisations d'absence pour assister au spectacle soient étendues sur la journée.

Manifestation des retraité.e.s : Tous les ans le CDAS de Paris consacre une sortie sur un jour pour l'ensemble des retraité.e.s, au vu du succès, d'autres sorties seront proposées en complément.

Action en faveur des Actifs : Un bilan très positif a été tiré de cette première année complète d'actions en faveur des actifs. En effet 1 234 personnes ont participé aux actions payantes et 152 aux visites gratuites. La répartition entre les différentes catégories d'agent.e.s est assez équilibrée (aucun refus). Par contre cette prestation reste trop méconnue. Pour 2018 nous avons voté d'autres actions en faveur des actifs qui vont du loisir à des visites culturelles.

Les mini-colo de la Toussaint : Le bilan 2017 a montré une légère hausse de la fréquentation. Pour 2018, nous avons tenté malgré les contraintes budgétaires de varier la nature des séjours afin de faire partir un maximum d'enfants Solidaires Finances s'est prononcé contre la revalorisation de la part contributive des familles.

Actions de santé Publique : Des conférences très appréciées ont été tenues sur plusieurs sites, dont certaines en partenariat avec la MGEFI. Les autres actions ont surtout lieu à Bercy. Solidaires Finances demande systématiquement des autorisations d'absence pour ces conférences afin que tous les agent.e.s puissent y assister, tout comme pour les dons du sang.

Consultations Spécialisées : Elles sont de plus en plus appréciées et demandées (avocats, notaires, psychologues...) mais sont trop méconnues des agent.e.s.

Pour Solidaires Finances, l'action sociale n'a pas vocation à être une variable d'ajustement ou un élément de substitution à la rémunération. L'action Sociale, si elle dispose de moyens suffisants, permet de retrouver du lien social. Elle aide les agent.e.s, surtout les plus fragiles financièrement, à mieux supporter les difficultés quotidiennes, personnelles ou professionnelles. Elle fait partie intégrante de notre syndicalisme au quotidien.

En grève et dans la rue pour défendre nos missions, nos emplois, les services publics



Assemblée générale 2018 de Solidaires Finances Publiques Paris Un beau succès !

Notre assemblée générale annuelle s'est tenue le 27 mars dernier à la bourse du travail de Paris, la salle était pleine à craquer. Comme chaque année, cette assemblée générale est l'occasion de tirer les bilans de notre activité et aussi, en cette année de congrès national, de discuter du revendicatif national et des modifications statutaires. Mais, quelques jours après le 22 mars, cette assemblée générale avait un goût particulier : celui de la mobilisation et de l'action.

Point important à souligner, après le rapport de la trésorerie locale, dans un contexte où le syndicalisme apparaît souvent affaibli et moribond, le nombre d'adhésions progresse malgré la chute des effectifs parisiens et de nombreuses et nombreux collègues, nous font confiance et nous rejoignent.

A travers les rapports d'activités locaux et nationaux se sont engagés un certain nombre de discussions, débats sur les modalités d'actions, la grève du 22 mars et ses suites. Les échanges nourris ont permis d'avoir une photographie précise des attentes des agent.e.s .

Le rapport d'orientation et le travail effectué par la section sur le revendicatif ont été présentés, et à la quasi unanimité les travaux préparatoires et l'activité de la section ont été approuvés.

Ceci nous conforte dans notre pratique d'un syndicalisme de terrain, proche des agent.e.s et combatif, que nous continuerons à poursuivre.

Un coup de chapeau à l'ensemble des camarades présent.e.s en tribune, qui ont réussi le tour de force de présenter de façon claire, rapide et soutenu l'ensemble des points à l'ordre du jour, en respectant un temps contraint. Des remerciements nourris également à notre duo de secrétaires nationales Ophélie VILDEY et Myriam GOBEROT qui ont présenté toute la partie activité et orientation nationale.

Mais notre syndicalisme ne serait pas tout à fait le notre sans le moment convivial de l'après AG .

Autour de l'apéro et du buffet chacun.e. a pu refaire l'AG, se retrouver et échanger jusqu'à tard dans la soirée. Bref beau succès !



«Appliquera, appliquera pas ?»

Canicule, intempéries, neige... la direction prévoit régulièrement des aménagements d'horaires lors d'épisodes météorologiques exceptionnels. Ces aménagements sont formalisés par des notes ponctuelles envoyées aux chef.fe.s de service qui doivent obligatoirement les diffuser à l'ensemble de leurs agent.e.s. Dans un premier temps, nous avons pu constater à travers nos échanges avec les collègues, que certains chef.fe.s s'exonéraient de diffuser ces notes dans leur service ! Solidaires Finances Publiques a alors rapidement fait remonter ces pratiques inadmissibles à la Direction, qui s'est récemment engagée à diffuser ces notes sur Ulysse !

Alors que l'on pensait le problème réglé, des agent.e.s nous ont alors informés que certains chef.fe.s se donnaient le droit de refuser à leurs agent.e.s l'application de ces notes ! Nous rappelons que les notes émises par la Direction sont applicables à l'ensemble des agent.e.s. et qu'en aucun cas un.e chef.fe. de service ne peut décider arbitrairement de ne pas l'appliquer.

Si vous rencontrez des difficultés à ce sujet, nous vous invitons à prendre contact rapidement avec un.e militant.e ou un.e correspondant.e de Solidaires Finances Publiques. Nous recommandons également aux agent.e.s qui souhaitent quitter leur poste de travail de façon anticipée et qui se voient refuser «oralement» l'application de ce type de note, d'envoyer un mail au chef.fe. de service avec copie à la Direction, afin de les prévenir de leur départ anticipé en application de la note présente sur Ulysse.

Lors du CTL du 13 mars dernier, nous avons évoqué ces dysfonctionnements. Nous avons clairement posé la question à notre DRFIP sur ce qu'il comptait faire quand des chef.fe.s de service refusaient d'appliquer une directive claire de la direction. Là notre DRFIP est resté très vague, cherchant ses mots, nous indiquant que nous devions quand nous étions au courant faire remonter l'information... Nous laissant ainsi une drôle d'impression. Celle que nous n'étions pas toutes et tous égaux devant les directives de la direction : il y avaient celles et ceux qui devaient obéir (les agent.e.s) et celles et ceux qui pouvaient passer outre (les chef.fe.s de service). Étonnant non ?

Permanences fiscales pour les sans-papiers

Solidaires Finances Publiques participe depuis 2008 à la campagne «Stop au racket sur les cotisations et les impôts des travailleurs sans-papiers» qui dénonce le racket institutionnalisé que subissent ces derniers.

Les militant.e.s de cette campagne aident les sans-papiers à remplir leur déclaration de revenus, même s'ils travaillent peu ou «au noir». La prise en compte de leur déclaration est un premier pas vers la visibilité et la régularisation de leur situation.

Cet engagement syndical, parmi tant d'autres, reste fidèle à notre maxime : «justice fiscale, justice sociale».

Plusieurs permanences auront lieu à Paris, en Ile de France, et en régions les 3 et 4 mai 2018.

Cette année encore, nous faisons appel à tous les adhérent.e.s qui souhaitent s'investir sur cette campagne, en participant à une permanence fiscale le temps d'une journée ou d'une demi-journée. Pour y participer, merci d'écrire à l'adresse mail suivante : paris@solidairesfinancespubliques.org

Vous trouverez plus d'informations dans notre rubrique spéciale «Fiscalité et sans papiers» :

http://archives.solidairesfinancespubliques.fr/agt_adh/actualite/2009/juillet/sans_pap_290709.php



Bulletin d'adhésion 2018

Solidaires Finances Publiques Paris

Coupon à remettre à votre correspondant ou à renvoyer à notre trésorière :
Anne BOUTET, SIP Javel, 13/15 rue du Gal Beuret - 75015 Paris

IDENTIFIANTS

N° DGFIP (6 chiffres) N° ANAIS (10 chiffres)

NOM d'usage Prénom

NOM de naissance Date de naissance/...../.....

Cadre : Grade : Echelon : Indice :

Montant de la cotisation →

Temps partiel %

Informations professionnelles

Service :

Site :

@

☎

Ces informations sont obligatoires

Informations personnelles

Adresse perso :

@

☎

Ces informations sont facultatives, tu pourras les modifier dans ton profil sur solidairesfinancespubliques.org

Je souhaite recevoir des informations par mail OUI NON Signature :

Je souhaite adhérer à Solidaires Finances Publiques OUI NON

POUR S'INFORMER...

Le site internet : <http://www.solidairesfinancespubliques.info/75/>

La page Face Book : <https://www.facebook.com/SolFIPParis>